

# HAD PÉDIATRIE

Permettre aux enfants  
de rentrer plus tôt à domicile.



**ASSAD-HAD**

L'humain au cœur de nos services

## Qu'est-ce que l'HAD Pédiatrie ?

L'HAD permet d'assurer, au domicile de la famille et de l'enfant, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés entre le service hospitalier, le pédiatre ou le médecin traitant, et tous les professionnels de santé.

**Soignés dans les mêmes conditions de qualité et de sécurité** que dans le secteur d'hospitalisation classique, les enfants sont admis en HAD pour différentes prises en charge : suivi du nouveau-né, petit poids de naissance, soutien à la parentalité, assistances respiratoires et nutritionnelles, traitements intraveineux, prises en charge de la douleur, chimiothérapies, soins palliatifs.

## Une équipe dédiée et spécialisée

Notre équipe soignante spécialisée en pédiatrie, prend en charge des enfants de la naissance à 18 ans 24h /24 et 7j/7 sur l'ensemble des départements 28, 37 et 45.

Sur chaque département, l'équipe est constituée d'infirmières de puériculture, d'une sage-femme coordinatrice et bénéficie de l'appui de l'équipe médicale, paramédicale, et psychosociale de la structure (médecin, psychologue, assistante sociale, aides à domicile...).

## Une alternative complémentaire

L'HAD Pédiatrie permet d'éviter un engorgement des maternités, et vient en complémentarité des réseaux de prises en charge existants (sage-femme libérale, PMI, Réseau Périnat...).

Elle constitue, pour les familles, une alternative qui participe à l'amélioration de la qualité de vie et contribue au bien-être psychologique des enfants, et permet **un meilleur respect de la vie familiale.**

## CONTACTS

Dép. 37

**02 47 70 42 72**

servicepediatrique37@assad-had.org

Dép. 28

**02 45 40 04 71**

servicepediatrique28@assad-had.org

Dép.45

**02 45 40 04 79**

servicepediatrique45@assad-had.org